

Montlhéry

ma ville

LE MAGAZINE
DES MONTLHÉRIEN(NE)S

#150/ AVRIL 2024



**Budget 2024,
des investissements
nécessaires**

P16

ma ville
*sur
le web*



montlhéry.fr



montlhéry



Mairie Montlhéry



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

AGENCE DE MONTLHERY
09 72 12 73 37

Transaction • Location
Gestion • Expertise



Agence de Montlhéry

3 rue de Maillé
91310 Montlhéry

🌐 ★★★★★ 4,9

montlhery@arthurimmo.com
montlherygestion@arthurimmo.com
www.montlhery-arthurimmo.com



Pas de stress. il y a point S !

Révision garantie constructeur préservée

DISTRIBUTION | FREINAGE | AMORTISSEURS
PNEUMATIQUES | GÉOMÉTRIE



**Pas de stress Point S se charge aussi
du remplacement de votre pare-brise**

MONTLHÉRY LINAS AUTOMOBILES
01 69 62 19 03

Centre Entretien - RN20
5, av. Robert Benoist - 91310 LINAS
mla@points.fr

04
05 **Zoom**
sur...**06**
15 **Vie**
municipale

A la rencontre des Montlhérien(ne)s
Vigilance nuisibles
La Maison de santé
Elections européennes
Le Spot et l'Accueil de Loisirs
Un mois de mars en bleu
Montlhéry fait son carnaval

16
19 **Le dossier**
Le budget 2024

Des investissements nécessaires

20
21 **Les associations**
ont la parole**23** **La tribune**
des élus**24** **Permanences**
des élus**26** **État**
civil

**Notre budget 2024,
est à nouveau ambitieux
avec de nombreux
investissements
malgré un contexte
compliqué.**

Claude Pons
Maire de Montlhéry

Que pouvez-vous nous dire sur le budget 2024, voté au Conseil municipal du 4 avril ?

C'est dans un contexte économique toujours très difficile que nous avons mis en place un budget rigoureux mais ambitieux. Rigoureux car l'inflation, les coûts de l'énergie, les baisses des dotations impactent durement notre maîtrise des coûts et ambitieux car malgré cela, nous poursuivons notre politique d'investissements pour offrir aux Montlhérien(ne)s les équipements nécessaires à leur quotidien. Parmi les projets d'envergure et après avoir terminé le nouveau gymnase de la Plaine qui sera inauguré le 23 juin, nous lancerons la démolition et la création du nouveau gymnase Mirablon, mais aussi la construction d'un nouvel accueil de loisirs. Enfin, nous continuerons d'équiper la ville en caméras de protection, indispensable pour lutter contre la délinquance et nous doterons plusieurs rues communales d'au moins un trottoir.

Actions et informations ! Pouvez-vous nous parler des assises de riverains ?

Nous communiquons bien sûr sur nos supports municipaux mais nous allons également à la rencontre des Montlhérien(ne)s pour leur expliquer chaque projet soit lors de réunions publiques, soit lors des assises de riverains. Ces dernières nous permettent de nous rendre dans chaque quartier et d'échanger avec les habitants sur leur quotidien, les projets municipaux et les actions à envisager. La voirie, la sécurité ou encore le civisme sont des thèmes qui reviennent très souvent.

Au sujet du civisme, quels rappels souhaitez-vous faire ?

Avec les beaux jours le bricolage, le jardinage, les rassemblements de famille ou d'amis sont plus réguliers. Je tiens à préciser que les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués uniquement à certains horaires (jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 / samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h / dimanche et jours fériés de 10h à 12h) et que les festivités bruyantes au domicile ou dans les jardins pouvant entraîner des troubles d'ordre général sont interdites.

Concernant la propreté, certaines règles s'appliquent. Rappelez-vous que les déjections de votre animal doivent être ramassées ou encore que les encombrants se font uniquement sur rendez auprès du SIOM (01 83 63 50 03) et que leurs dépôt sur la voie publique est interdit sous peine d'amende.

Je sais que ces incivilités, sanctionnées par la police municipale, sont des cas isolés et que je peux compter sur vous pour respecter ces règles de bon sens qui permettent à chacun de vivre sereinement en collectivité.



Directeur de publication
Claude Pons

Rédactrice en chef
Alexandra Da Silva Rebelo

Conception graphique
Arnaud Sedira

Service communication
01 64 49 53 48
communication@ville-montlhery.fr

Publicité
CMP
David Tiefenbach : 06 70 21 07 12

Impression
Imprimerie RAS

Crédit photos
Mairie / freepik.com

A l'occasion du salon du livre jeunesse de Saint-Germain-lès-Arpajon, Gilles Bizouerne et Alex Cousseau, auteurs, sont venus à la rencontre des CE1 et CE2 de l'école élémentaire Mirablon. Les auteurs de « loup gris » et « Charles le dragon » ont expliqué leurs œuvres et leur métier aux enfants qui se sont montrés curieux et attentifs. Une belle façon de découvrir le métier d'écrivain.



Du 13 au 21 mars, l'Institut Moreau proposait des animations, ateliers et conférences à ses élèves dans le cadre de la semaine des maths.

Mercredi 13 mars, Marc Raynaud, ancien enseignant en mathématiques, est venu animer un atelier sur le magnétisme aux élèves de 6^{ème}.

L'évènement s'est clôturé par une remise de prix aux élèves pour leurs exposés et leur réussite au concours organisé dans le cadre de la semaine des maths.



CHASSE AUX OEUFS

150 enfants et leurs parents se sont réunis pour participer à la grande chasse aux œufs organisée par la municipalité et le Conseil municipal des enfants dans le parc de la Souche (sur inscription). Malgré une météo peu clémente, c'est plein d'entrain que petits et grands sont partis à la recherche des œufs de Pâques cachés dans le parc !



Au mois de mars, La Maison du Patrimoine proposait une exposition sur le Moyen Âge. Plus de 450 scolaires ont pu y découvrir sous forme de jeu tous les aspects de la fête à l'époque médiévale.

A la rencontre des Montlhérien(ne)s

Les assises de riverains ont repris depuis le mois de mars. A l'invitation de Monsieur le Maire, Claude Pons, et de son équipe, les riverains de chaque quartier se rassemblent sur site pour discuter avec les élus sur leur problématique, les solutions qui peuvent être apportées mais également pour évoquer les grands projets structurants qui vont voir le jour.

Voirie, sécurité, circulation... sont quelques uns des thèmes qui reviennent le plus souvent, notamment dans les quartiers déjà visités que sont la Plaine, les Bourguignons et la Tour.

Selon les problèmes évoqués et en cas de nécessité absolue, des travaux peuvent être engagés rapidement, sinon les élus établiront un plan d'actions pour intervenir dans chaque secteur. Ces comptes rendus seront diffusés lors du 2^{ème} semestre 2024.

Les prochaines dates :

- Quartier de la Butte (côté allée des Cerisiers) : 4 mai
- Quartier des Grandes Vignes : 25 mai
- Quartier Centre-Ville : 1^{er} juin
- Quartier de la Tourangelle : 15 juin



À VENIR

Cérémonie des Nouveaux habitants : *Dimanche 2 juin à 10h30 en Mairie*

Inscription par mail : communication@ville-montlhery.fr (en rappelant votre nom/prénom et le nombre de participants)

Vigilance nuisibles

Avec les beaux jours, chenilles processionnaires et frelons asiatiques prolifèrent.

Les chenilles processionnaires

De couleur brune tachetée d'orange et recouvertes de poils urticants cette chenille est la forme larvaire d'un papillon de nuit. Se déplaçant en procession, elles sont très urticantes, et peuvent provoquer des allergies et des chocs anaphylactiques chez l'être humain et l'animal. Il faut donc éviter tout contact direct avec l'insecte.

Les propriétaires d'arbres infestés sont tenus de les traiter et d'éradiquer mécaniquement les cocons ou nids. La municipalité les détruit sur le domaine public.

Informations :

chenille-risque.info.fr

Les frelons asiatiques

Très invasifs, ils menacent l'apiculture européenne en tant que prédateur des abeilles domestiques. Les nids peuvent être situés dans les arbres, sous les toits ou dans les combles des habitations.

Outre le risque d'allergie, leurs piqûres sont douloureuses. Si vous voyez un nid de frelons, ne vous approchez pas.

Sur le domaine privé, faites appel à un professionnel. Les pompiers ne prennent plus en charge la suppression des nids sur le domaine privé.

Si vous apercevez un nid sur le domaine public, signalez le à la Mairie.

Informations :

fredon.fr/idf/frelon-asiatique

Un parcours de soins coordonné avec la Maison de santé

En 2019, la Municipalité a soutenu le projet de Pôle santé, du 10 allée de la Halle, initié par Fatima Guyou, infirmière. Janvier 2024, c'est une nouvelle étape importante dans la structure puisqu'elle a été labellisée « Maison de santé » par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cette Maison de santé est une structure de soins de proximité regroupant des professionnels médicaux et paramédicaux qui accompagnent les patients grâce à une prise en charge coordonnée.

Améliorer la qualité de prise en charge

En effet, le regroupement de plusieurs de professionnels en un même lieu et leur coordination permettent un accès aux soins facilité et une continuité des soins coordonnée entre les différents acteurs autour des besoins du patient.

Un patient qui a, par exemple, développé des problèmes de santé liés à son alimentation peut consulter l'un des médecins généralistes de la Maison de santé et se voir prescrire des séances chez le nutritionniste de la même structure. Il est ainsi assuré que les deux professionnels échangeront régulièrement autour de son état de santé.

Renforcer l'offre de soins

En plus des campagnes de prévention, la Maison de santé accueille également des internes en médecine générale. Ce qui leur permet de se former et de soulager les généralistes en place mais aussi pour le commune un ancrage de futurs professionnels de santé sur le territoire, contribuant sur le long terme à renforcer l'offre de soins.

LES PROFESSIONNELS DE LA MAISON DE SANTÉ

Docteur Fournier Vadime : *Médecin généraliste*

Docteur Messaoudene Abd El Ouaheb :
Médecin généraliste

Lecoustey Quentin : *Podologue*

Perreira Guerreiro Alexis : *Nutritionniste /
Préparateur physique*

Noël Justine : *Ostéopathe*

Guyou Fatima, Annic Tiffany, Flamion
Sergine, Gallus Fabien, Saint-Albin Eric :
Infirmier(e)s

Dersignerie Sophie : *Assistante*

Maison de Santé :

01 69 63 82 30

secretariatpsmontlhery@gmail.com

10 allée de la Halle, 91 310 Montlhéry



Election européenne du 9 juin 2024 : Comment s'inscrire sur les listes ?



Rendez-vous dans votre mairie muni:

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois

Renseignements :
01 64 49 53 30



Par courrier:

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou **service-public.fr**



Par Internet:

en vous rendant sur
service-public.fr

Accédez directement
aux démarches



**LES GRENIERS
D'ILE-DE-FRANCE**

**Aménagement de combles
Surélévation - Extension**

**3 rue Hélène Boucher - Z.I du fond des Prés
91460 MARCOUSSIS
01 69 80 66 28**

www.greniersiledefrance.com greniers-idf@orange.fr

Commerçants · Artisans · Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
MONTLHERY

Contact

David
Tiefenbach
06 70 21 07 12

GRUPE
Conseil · Marketing · Publicité
Régie publicitaire
de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecmp.com



Fenétrier VEKA RCM
Bien plus qu'une fenêtre

Depuis + de 30 ans

FENÊTRES **PORTES D'ENTRÉE**



VOLETS **PORTAILS & CLÔTURES**



Fenêtres - Portes - Volets - Portes de garage - Portails
Clôtures - Vérandas - Portes blindées

Devis GRATUIT

St Germain-les-Arpajon - Etampes - Ste Geneviève-des-Bois
Orsay - Montgeron - Pithiviers - Antony

**RCM 61 Route Nationale 20
91180 St Germain-les-Arpajon
01 64 49 70 79 - rcmfenetrrier@orange.fr**

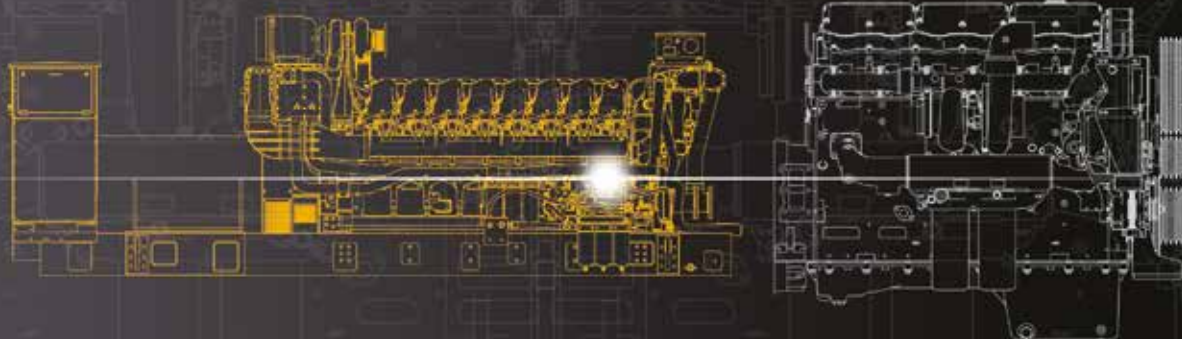


Assainissement Aménagement urbain

2, rue Hélène Boucher - 91460 Marcoussis
Tél. **01 69 01 10 44** - Fax 01 69 80 71 31
mail : **contact@tpessonne.fr**



Energia CAT



L'ÉNERGIE DU SAVOIR FAIRE

Spécialiste de solutions innovantes d'énergie et de services associés :
Moteurs, groupes électrogènes, onduleurs, panneaux solaires, groupes hydrogène.

Un réseau national de distribution et de services

Le SPOT, c'est quoi ?

Le Spot est un lieu d'accueil pour les jeunes de 11 à 18 ans.

Des activités sportives, de loisirs, des sorties (bowling, laser game...) sont proposées, durant le temps péri-scolaire, à destination des Montlhériens mais aussi des extérieurs (Linas, Leuville).

Sont également organisées des sessions de prévention dont les thèmes sont choisis par les jeunes. Cela peut porter sur le harcèlement, les dangers des écrans, l'actualité, l'hygiène alimentaire, les conflits dans le monde.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h
- Mercredi de 14h à 19h (temps scolaire) et du lundi au vendredi de 12h à 19h (vacances scolaires).

Adhésion : 5€/an

Contact :

jeunesse@ville-montlhery.fr / 01 69 80 68 73



Informez-vous au PIJ

Le Point d'Information Jeunesse est un lieu d'accueil pour les jeunes de 15 à 30 ans.

Ils ont accès à de la documentation sur l'orientation et sont accompagnés dans leur démarche de recherche de stage ou d'emploi.

Ouvert le lundi et jeudi de 12h à 16h -
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h - Mercredi de 9h à 12h.
Accès gratuit

Contact :

jeunesse@ville-montlhery.fr / 01 69 80 68 73



Les vacances à l'accueil de loisirs

L'équipe d'animation avait concocté un super programme pour ces vacances d'avril.

Il y en a eu pour tous les goûts :

- grand jeu des olympiades
- chasse aux oeufs
- veillée « fluo » et « l'escalier infernal »
- prévention sur les dangers d'internet
- intercentre, jeux sportifs, activités manuelles...





Un mois de Mars en bleu

Tous les ans, le mois de mars se pare de bleu pour devenir le mois de sensibilisation au cancer du côlon qui touche chaque année plus de 42 000 personnes pour être au 3^{ème} rang des cancers les plus fréquents.

A cette occasion, une cinquantaine de participants s'était donnée rendez-vous le 30 mars au parc de la Souche pour l'édition 2024 de Mars bleu organisée par le Maire, Claude Pons et Odile Wandji, Adjointe à la santé.

Au programme de nombreux stands pour sensibiliser à la prévention du cancer colorectal et à la nécessité de pratiquer une activité sportive. Les participants ont pratiqué plusieurs séances de Tai chi.

Merci pour leur participation à la Ligue contre le cancer (conseils santé et casques virtuels), aux médecins présents (remise de kits de prévention), aux associations ADPS, les Saltimbanques (pause gourmande) et Tai Chi (initiation), ainsi qu'aux élus en charge du stand dessins pour les enfants.

Aujourd'hui, seulement 29% de la population concernée participe au dépistage organisé.
C'est loin d'être suffisant lorsque l'on sait que c'est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier mais surtout qu'il est guérissable dans 9 cas sur 10 s'il est détecté suffisamment tôt !

Informations :
depistage-cancers-idf.org



Prestations de services à la personne



VIVA SERVICES

M. HERVET



- Ménage • Garde d'enfants
- Aide aux seniors • Jardinage
- Bricolage

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi sur rendez-vous

2, rue Ernest Chesneau - MONTLHERY

Tél. 01 85 87 01 20

agence.montlhery@vivaservices.fr

vivaservices.fr

COUVERTURE KUNTZ



NEUF & RÉNOVATION

CHARPENTE • ZINGUERIE
PEINTURE • RAVALEMENT
ISOLATION THERMIQUE • POSE DE VELUX
NETTOYAGE & TRAITEMENT HYDROFUGE
POSE DE GOUTTIÈRE ALU-PVC Zinc

Entreprise à votre service

06 86 37 12 24

couverture.kuntz@gmail.com

www.couverture-kuntz.fr



VELUX



SIÈGE SOCIAL :
26, allée de la Renardière
91310 MONTLHERY
DÉPÔT : 66, rue de Dourdan
91470 ANGERVILLIERS
RCS EVRY 830 958 740

NOVALYS

PROMOTEUR AMENAGEUR

Notre vocation est de contribuer à *renforcer l'offre de logements* en France,
en *partenariat* avec les communes et les collectivités.



25 logements - Allée des Vignes



34 logements - Chemin des Louis Blancs

Votre bien nous intéresse !

Professionnels de la construction, nous développons et concevons des programmes immobiliers neufs.
Pour mener à bien ces réalisations, nous sommes à la recherche d'opportunités foncières.

Vous avez un bien à soumettre ? N'hésitez pas à nous contacter !

SAS Novalys

41, Boulevard Ambroise Paré

80 000 AMIENS

03 22 71 18 00

www.sas-novalys.fr



Montlhéry fait son carnaval

Ce 23 mars, la Municipalité invitait les Montlhérien(ne)s à l'école élémentaire Mirablon, pour le Carnaval.

Malgré une météo capricieuse, c'est au rythme de la fanfare « Bry Harmonie Orchestra » que de nombreux enfants et parents ont défilé dans les rues de la ville pour se retrouver dans la cour de l'école où Bineau a été brûlé par les Archers de la Tour. Les enfants pouvaient ensuite s'amuser autour des jeux en bois prêtés par les Saltimbanques et goûter auprès du stand des Jeunes Pousses de Montlhéry et de Mirabel. Merci à toutes les associations participantes.






Dossier

Budget 2024





Budget 2024 :

des investissements nécessaires avec un recours à l'emprunt limité et une dette maîtrisée

APRÈS UNE ANNÉE 2023 DIFFICILE, DANS UN CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL CHAOTIQUE, ET UNE INFLATION IMPORTANTE, NOUS AVONS ÉLABORÉ LE BUDGET 2024 DANS UN ENVIRONNEMENT ENCORE TRÈS CONTRAINT, AVEC NOTAMMENT DES MESURES GOUVERNEMENTALES IMPACTANT NOS RECETTES ET LA MASSE SALARIALE, L'INFLATION QUI PÈSE SUR NOS ACHATS ET SUR LES RÉVISIONS DE PRIX DES MARCHÉS, ET DES COÛTS DE L'ÉNERGIE ENCORE ÉLEVÉS.

Pour maintenir le bon niveau de service aux Montlhériens, nous avons choisi les principales mesures suivantes :

- **Fiscalité** : la bonne gestion financière de la ville nous permet de ne pas augmenter les taux de taxe foncière.

- **Investissement** : nous engagerons les travaux des nouveaux équipements sportifs (reconstruction et agrandissement du gymnase Mirablon) et périscolaires (accueil de loisirs) pour suivre l'évolution de la population qui compte désormais plus de 10 000 habitants au recensement 2024, et ceci avec un recours à l'emprunt limité grâce aux recettes d'investissement générées pour les nouvelles constructions par la participation des constructeurs (PUP, taxe d'aménagement), le Fonds de compensation de la TVA, les subventions (CPS, Etat, Département, Région, CAF) et une épargne reconstituée à 2 millions d'euros.

- **Maîtrise des dépenses d'énergie** : nous développerons et renforcerons la transition énergétique en poursuivant nos actions liées au plan de sobriété énergétique avec en particulier la signature récente du marché de

performance énergétique pour le remplacement des chaudières non performantes.

- **Maîtrise des charges de personnel** : nous maîtriserons la masse salariale en limitant les recrutements aux seuls services qui requièrent un encadrement réglementé (accueil de loisirs, crèche).

- **Recours à l'emprunt** : grâce à la rationalisation des dépenses de fonctionnement pour garantir une marge d'autofinancement suffisante avec une épargne reconstituée à 2 millions d'euros, nous avons programmé un emprunt de 2 000 000€ ce qui portera notre nombre d'années de désendettement à moins de 5 années, largement inférieur au seuil critique de 12 années.

Toutes ces actions se feront grâce à une dette totalement maîtrisée dont le coût par habitant est égal à la moyenne nationale de la strate des villes de 10 000 habitants, ce qui nous garantit auprès des banques une bonne capacité à emprunter pour l'avenir du développement de la commune.



Montant des travaux d'investissements

Enfance / Jeunesse Scolaire

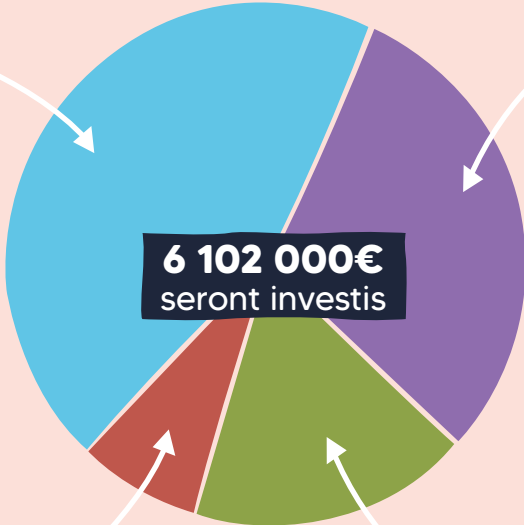
2 699 505€ 44,2 %

- Accueil de loisirs 300 places
- Local vélo école maternelle
- Rénovation de classes
- Mobilier pour une 6^{ème} classe à la maternelle Mirablon

Sport / Culture

1 865 000€ 30,6 %

- Démolition, reconstruction et agrandissement du Gymnase Mirablon
- Rénovation du terrain synthétique au stade d'honneur



Bâtiments publics Divers

470 340€ 7,7 %

- Matériel de transport
- Peinture salle de danse
- Rénovation toiture église
- Remplacement chaudières

Voirie / Transport / Espace public Eclairage public / Sécurité

1 067 155€ 17,5 %

- Aménagement de trottoirs rue de la Dame Hodiernne
- Création de trottoirs et de stationnement allée des Petits Champs
- Aménagement des abords du gymnase de la Plaine
- Signalisation routière
- Nouvelles caméras vidéo de protection (report 2023)

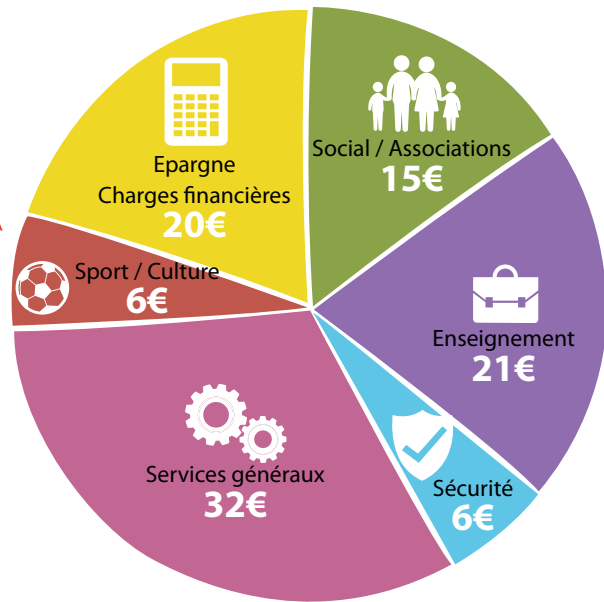
Comment sont utilisés vos impôts ?

Pour 100 euros d'impôts locaux

Taxe foncière

2023 : 37,20% 2024 : 37,20%

Aucune augmentation des taux d'imposition



Indicateur de santé financière

Capacité d'autofinancement

19,76%

Ce taux mesure la part des recettes de fonctionnement consacrée à l'investissement et au remboursement de la dette ayant servi à investir. Le seuil d'alerte est fixé à 8%.

Capacité de désendettement

Inférieure à 4,33 années

Cet indicateur mesure la capacité de la commune à rembourser sa dette et indique le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette. Une durée maximale de 10 à 12 ans est généralement admise.

Endettement communal par habitant

866 € au 31/12/2023

(encours de la dette/population)

Moyenne nationale de la strate des villes de 10 000 habitants : 809 €/habitant (en 2022)

Une dette totalement maîtrisée

	2024	2025	2026	2027	2028
CRD sans nouvel emprunt	8 664 000	7 820 000	6 961 000	6 105 000	5 303 000
Nouvel emprunt 2024		2 000 000	1 900 000	1 800 000	1 700 000
Nouvel emprunt 2025			2 000 000	1 900 000	1 800 000
Nouvel emprunt 2026				1 000 000	950 000
Total CRD (Capital restant dû)	8 664 000	9 820 000	10 861 000	10 805 000	9 753 000
Epargne annuelle	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Années de désendettement	4,33	4,91	5,43	5,40	4,88

Le nombre d'années de désendettement est considéré critique à partir de 12 ans.

Le ratio dette/habitant est de 866€ (moyenne 10 000 habitants : 809€ en 2022) mais le ratio des dépenses d'équipement par habitant est de 610€ pour 2024 (moyenne 10 000 habitants : 356 en 2022).

Il est utile de mettre en parallèle les nombreux équipements créés par la ville (école et gymnase de la Plaine, gare routière, voirie...) tout en maintenant un ratio d'endettement maîtrisé et une capacité de désendettement très solide.

En conclusion, notre fort taux de ressources propres (subventions d'investissement, PUP, taxes d'aménagement et épargne) nous permet d'emprunter raisonnablement.

Les associations

Se familiariser avec l'informatique

Vous souhaitez mieux utiliser votre ordinateur, alors la solution se trouve au Club Informatique Gassendi (CIG).

Notre Club propose tout un panel de cours avec, depuis janvier 2024, de nouveaux cours tels que la « Cybersécurité pour tous » animés par Florian le samedi après-midi. Des sessions Word (initiation et perfectionnement) ont été mises en place, sans oublier les autres cours existants.

D'autres nouveautés arrivent, comme les cours de « Dessin 3D » avec la fabrication de petits objets via une imprimante 3D. La « Maison Intelligente » vous permet d'automatiser certaines actions du domaine de la domotique.

Lors de notre Assemblée Générale, vous avez pu mieux connaître notre organisation articulée autour de cours informatiques sous forme de questions / réponses.

Nous renouvelons notre programme en fonction des évolutions informatiques.

Un nouvel ordinateur, un besoin d'utilisation, une question sur les logiciels, la navigation Internet, alors rejoignez-nous au Club Informatique Gassendi.

Marc Cappello

Président du Club Informatique Gassendi



Renseignements :

marc.cig91@gmail.com / www.gassendi.asso.fr

Découvrez le yoga

L'association l'Hirondelle de l'Orge a organisé, en janvier, une matinée yoga avec une conférence sur les centres énergétiques de notre corps, puis en février, un stage avec un voyage méditatif à travers un bain sonore..

En mars, c'était un atelier dédié au yoga et à la méditation olfactive sur les chakras avec des huiles essentielles.

Pour les seniors, nous avons créé un cours spécial le mardi à 16h30. N'hésitez pas à nous rendre visite.

A VENIR

25 Mai : stage de Yoga et approfondissement sur les principaux chakras et chakras secondaires.

Renseignements :

lhirondelledelorge@orange.fr



Claudine L. 85 ans

Eclats de rire à File Etope

L'association Eclats de rire a organisé une rencontre intergénérationnelle à la Maison de retraite « File Etope » entre les résidents et les jeunes de la protection de l'enfance, sur le thème de « Raconte moi ton histoire ».

Les seniors ont évoqué leur jeunesse, leur vie professionnelle et les jeunes leur parcours difficile. Tout s'est déroulé dans un immense respect et avec beaucoup d'émotions.

Cette rencontre a pris fin autour d'un goûter et des livrets citoyens, sur le respect, ont été offerts à l'ensemble des participants.

Merci au personnel de File Etope pour leur accueil.

Geneviève Eyrolle-Roca

Présidente de l'association Eclats de rire



Les ateliers Cré'Actions

Le 16 janvier, s'est tenu le 1^{er} atelier Récup'Artisans avec les résidents de L'EHPAD File Etoupe. Animé par les bénévoles de l'association Cré'Actions Artisans 91, il consistait à récupérer les chutes et les pièces imparfaites des artisans locaux pour les utiliser lors d'ateliers créatifs avec les résidents.

Un grand merci à la directrice et aux animatrices pour leur accueil et leur confiance.

Un moment très émouvant de partage et de convivialité. La dextérité de nos seniors nous a impressionné. Leur intérêt à notre initiative est très encourageant et nous avons renouvelé l'expérience le 27 février et le 22 mars. Ces ateliers mensuels sont une bouffée d'oxygène pour nos seniors. Le nombre de participants a plus que doublé.

Nous avons hâte de retrouver nos fidèles aux prochaines dates d'ateliers les 17 mai et 14 juin prochain.

Renseignements :

creactionsartisans91@gmail.com

Instagram / Facebook : @Cré'Actions_Astisans_91



Assia Le Gal, pour l'association Cré'Actions Artisans 91

Tous au sport !

GYM V vous permet de pratiquer une activité physique régulière à votre rythme et sans esprit compétitif sous l'égide de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

Si vous avez un goût prononcé pour l'activité physique et considérez comme un bienfait sanitaire ces pratiques, vous pouvez pratiquer le body sculpt ou full body, le cardio renforcement ou le step et la latina dance.

Si vous avez découvert l'activité physique sur le tard et que vous êtes attirés par la sociabilité et la gym douce, vos pratiques s'orienteront vers des activités d'entretien tels que le pilates le stretching.

L'activité physique pour raisons de santé, recommandée par votre médecin peut vous amener à une pratique lors des cours d'APA (cours, sur ordonnance, limité à 12 personnes). Un cours de sophrologie en petit groupe vous est proposé chaque semaine.

Tous nos cours sont dispensés par des professeurs qualifiés dans la bonne humeur et avec bienveillance.

Les inscriptions sont possibles toute l'année.

Le bureau de la Gym V

Renseignements :

06 46 50 25 92 ou 07 71 10 13 75

gymv.montlhery91@gmail.com

Les anecdotes

de la Société Historique

La Société Historique de Montlhéry vous propose dans chaque numéro, des faits marquants qui ont eu lieu dans la commune.

La crise agricole de 1847

Devant l'ampleur de la crise, le Conseil Municipal de Montlhéry prend les décisions suivantes lors de sa réunion du 21 Mars 1847. Le but de cette réunion était de prendre des mesures pour arriver au soulagement des habitants les moins aisés de la commune à cause de la cherté du pain :

- Il sera délivré aux habitants les plus nécessiteux, des bons à l'effet de leur procurer le pain au-dessous de la taxe

- Une souscription sera ouverte pour se procurer les fonds nécessaires à cette dépense, attendu qu'il n'existe aucune somme disponible au budget,

- Une commission est nommée pour décider ceux des habitants qui auront droit à un secours,

- Il sera donné aux boulangers, à titre de secours, 2 Francs par chaque sac de farine qu'ils cuiront pendant la seconde quinzaine du mois de Mars, car il est de l'intérêt de tous les habitants de leur allouer une indemnité pour les encourager à continuer leur état.

Et avant de se séparer, tous les Conseillers Municipaux ont ouvert la souscription en inscrivant leurs noms et les sommes qu'ils prennent l'engagement de verser pendant 3 mois comme il vient d'être dit. Et ils font un appel à l'humanité de leurs concitoyens pour l'œuvre charitable qu'ils leur proposent.

18 Avril 1917 : Manifestations franco-américaines

La France fête l'entrée en guerre, aux côtés des alliés, des Etats-Unis d'Amérique par des manifestations de joie et de sympathie. Montlhéry n'est pas en reste, puisque le Maire, Jean-Baptiste Saintin se conforme aux avis de la Préfecture et fait l'acquisition de drapeaux américains pour pavoiser la ville.



Les
Meulieres
de la Tour

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MONTLHÉRY

LE CHOIX DE L'AUTHENTICITÉ !

VOTRE STUDIO ALCÔVE
À PARTIR DE
150 000 €⁽¹⁾



NOUVEAU

- Un large choix d'appartements du studio au 3 pièces évolutif
- De beaux espaces extérieurs pour tous les appartements
- À 500 mètres* du centre-ville

PINEL⁺ (2)

PTZ⁽³⁾

ESPACE DE VENTE :

Place de l'Europe,
91310 Montlhéry

Également en vente à l'agence
Stéphane Plaza Immobilier Montlhéry

06 20 99 82 50
les-meulieres-de-la-tour.prim-arte.com

PRIM'ARTE

Les Maisons
RENOBAT

*Source : Google Maps. (1) Prix d'appel : studio Alcôve hors parking à partir de 150 000 €. (2) Sous réserve de respecter les conditions d'application du dispositif d'investissement locatif Pinel. Défiscalisation maximale équivalente à 17,5 % du prix de vente pour un engagement de location de 12 ans. Le montant de l'assiette ouvrant droit à défiscalisation est plafonné à 300 000 €. Si le prix de revient de l'acquisition au m² habitable excède 5 500 €, la déduction est calculée dans la limite de ce plafond. (3) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à des conditions de revenus. Voir conditions auprès de nos conseillers. LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DU BÉNÉFICE DES INCITATIONS FISCALES. INVESTIR DANS L'IMMOBILIER COMPORTE DES RISQUES. Prim'Arte IDF SUD : RCS Créteil 913 746 780, 1, rue André Vogart, 94200 IVRY-SUR-SEINE. Les Maisons RENOBAT : ZAE de l'autodrome, 17-19, avenue Louis Delage, 91310 LINAIS, Tél. : 01 69 01 92 73, Fax : 01 64 49 97 16, SARL au capital de 100 000 €, SIRET 405 242 744 000 36, APE 4120A, Concessionnaire TRABECO, N° INPI 31443, E-mail : contact@lesmaisonsrenobat.com. Architecte : Supdad - Illustration : Supdad - Illustration à caractère d'ambiance. Document et illustration non contractuels - Réalisation : GRENADINES & 360° FAHRENHEIT - 03/2024

LISTE AGIR POUR MONTLHÉRY AVEC LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un engagement à risque

Il y a encore quelques temps, la fonction d'élu et particulièrement celle de Maire était non seulement respectée mais aussi, à l'instar de certaines régions de France, honorée.

Ainsi, dans le Sud-Ouest et dans le Limousin, la tradition était de planter un arbre et mettre un panneau « honneur à notre élu(e) ». Dans l'Est de la France, le « mai électoral » consistait à apposer ce même panneau au domicile de l'édile.

Hélas aujourd'hui ces manifestations honorifiques sont remplacées par des faits divers relatant les agressions verbales et physiques de maires et ce, quelle que soit la taille de la commune.

Ainsi, selon un sondage à la demande de l'Association des Maires de France, paru dans le quotidien Le Monde, près de 70% des maires disent avoir déjà été victimes d'incivilités, soit une augmentation de plus de 30% par rapport au mandat précédent. Les violences verbales telles qu'injures et insultes ne sont pas rares et les réseaux sociaux en sont de plus en plus les vecteurs, le pseudo permettant de rester anonyme démontre le courage de leurs auteurs.

Si elles sont heureusement rares, les agressions physiques existent et ont parfois de lourdes conséquences. Il est vrai que le mandat de Maire se complexifie, entre les exigences le plus souvent légitimes des citoyens et les contraintes financières et administratives imposées par l'Etat, la mission du maire est chronophage et donne parfois le sentiment d'impuissance.

Les maires évoquent également les difficultés à concilier exercice du mandat et vie personnelle ou professionnelle. Malgré la loi promulguée le 24 janvier 2023 visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir un élu victime d'agression, une hausse de 15% des incivilités est encore attendue pour cette année.

Alors soyons vigilants et soutenons nos élus pour leur engagement.

La liste de la Majorité Municipale

LISTE MY HORIZON

Montlhéry Horizon reste inquiet sur le manque de vision et de compétences des élus de la Majorité ; sur les dépenses qui augmentent sans jamais parler d'économies ; sur le manque de corrélation entre les projets d'urbanisme, la voirie et l'impact environnemental ; sur l'absence de crédibilité auprès des instances telles que les collectivités locales.

Cette Majorité est soit perdue soit tétanisée ; les adjoints sont voués à se taire, à la demande de leur tête de liste et de son bras-droit.

Un exemple cocasse lors d'une des assises des riverains où les membres de la Majorité ne savent même pas énoncer le nom de leurs délégations et ni leurs missions à accomplir ! Le seul pouvoir du Maire, aura été un pouvoir de nuisance et non d'ouverture dans un état d'esprit constructif.

Outre les conflits perpétuels avec le Collège, le désintérêt pour les concitoyens, les dépenses sans contrôle, cette majorité poursuit ses promesses. Mais ne vous trompez pas, les décisions les plus importantes sont déjà prises, les concertations sont de façade.

L'heure de s'arrêter a sonné pour le Maire. Cette manie de travailler de manière conflictuelle, de chantages, d'intimidations et de mensonges est d'un autre temps.

Chers montlhériens et montlhériennes, le groupe Horizon poursuit ses propositions et avance à grands pas vers 2026. Lors des comités de quartier, pendant des manifestations ou tout simplement dans la rue, vous êtes nombreux à venir nous solliciter et nous alerter sur les non réponses du Maire ou de sa Première Adjointe.

C'est pour cette raison que nous écrivons régulièrement vos questions par écrit avant les conseils municipaux. Voyez le peu d'intérêt que vous porte notre Maire, il n'y répond que 3 à 4 mois après...

Bienvenue aux nouveaux habitants. Nous viendrons vous voir prochainement, pour ceux et celles que nous n'avons pas encore rencontré.

Inscrivez-vous sur les listes électorales dès à présent !

Jérôme B. - Céline K. - Christina N. - Geneviève R. - Emilie Z. - Karim K. - Romuald R.

Vos conseillers municipaux



Claude Pons, Maire
reçoit sur rendez-vous

Secrétariat

01 64 49 53 32
claude.pons@ville-montlhery.fr

Vos élus
vous reçoivent

sur rendez-vous

Secrétariat
01 64 49 53 32
mairie@ville-montlhery.fr



AGIR POUR MONTLHÉRY AVEC LA MAJORITÉ MUNICIPALE

1^{ère}



Isabelle Kljajic
Adjointe au Maire,
Affaires scolaires, péri-scolaires,
et petite enfance

2^e



Colette Trunsard
Adjointe au Maire,
Affaires sociales et emploi

3^e



Jacques Gauchet
Adjoint au Maire,
Urbanisme, publicité, enseignes,
pré-enseignes et assainissement

4^e



Odile Wandji
Adjointe au Maire,
santé et handicap

5^e



**Alexandra
Da Silva Rebelo**
Adjointe au Maire,
Culture, patrimoine
et communication

6^e



Thierry Le Boudec
Adjoint au Maire,
Sécurité et prévention

7^e



Yannick Delmon
Adjoint au Maire,
Finances, travaux
et équipements publics

8^e



Stéphane Araujo
Adjoint au Maire,
Associations, jeunesse et sports

1^{ère}



Isabelle Martin
Conseillère municipale déléguée
au logement

2^e



**Nicole
Da Costa Fernandes**
Conseillère municipale déléguée
au développement durable
et au transport

3^e



Michel Benel
Conseiller municipal délégué
à l'animation et à la vie locale

4^e



Rachid Ziane
Conseiller municipal délégué
à l'écologie

3^e



Virginie Valente
Conseillère municipale

1^{ère}



Sonia Da Rocha
Conseillère municipale

2^e



Cécile Dekimeche
Conseillère municipale



Michel Quéant
Conseiller municipal



Denis Durand
Conseiller municipal



Marc Stanord
Conseiller municipal



**Marie-Christine
Lescur**
Conseillère municipale



Béatrice Guillochon
Conseillère municipale



Lilliana Bianco
Conseillère municipale



MY HORIZON



Jérôme Bertin
Conseiller municipal



Emilie Zanato
Conseillère municipale



Christina Noël
Conseillère municipale



Romuald Richard
Conseiller municipal



Geneviève Eyrolle-Roca
Conseillère municipale



Karim Karoui
Conseiller municipal



Céline Kieffer
Conseillère municipale



Marie-Pierre Rixain,
Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
reçoit sur rendez-vous

Contact

06 40 89 45 75

marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr



La Municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

BIENVENUE À

Nicolas, Artur, André **DA ROCHA SALGUEIRO** le 19 janvier 2024; Donah, Valérie, Rose **MICHÉE** le 25 janvier 2024; Khéan, Christian **TAN** le 22 février 2024; Alessio, Franck, Pascal **MORESCO DUFEU** le 24 février 2024; Gabrielle, Lourdemarie, Laurence, Nila **LIOTARD** le 27 février 2024; Clara, Sandrine, Pascale **PEREIRA** le 27 février 2024; Andrea **MENEGALE** le 2 mars 2024; Hayame **KEBIR** le 2 mars 2024; Roxane, Joséphine **COMMUNIER PÉREZ-OYARZUN** le 9 mars 2024; Yasmine DA SILVA **OLIVEIRA** le 13 mars 2024; Victoire, Maria, Manuela **ROLLAND** le 15 mars 2024; Camille, Daniel, Serge **CARREY** le 18 mars 2024; Althéa, Azzurra, Alice **FURGEROT** le 21 mars 2024; Anna-Maria, Zoé **MORGANTI** le 24 mars 2024; Léana **BOUDIAR** le 06 avril 2024

La Municipalité présente ses condoléances aux familles éprouvées

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Pascal, Jean-Claude **BODIN** le 29 décembre 2023; Marie, Anne **LORHO** le 31 décembre 2023; Solange, Odile **LELOUCH** née **FAGAULT** le 25 janvier 2024; Henri-Raoul **LARRIERE** le 26 janvier 2024; Danielle, Denise, Anne **JACQUES** née **COMPERAT** le 26 janvier 2024; Jocelyne, Monique, Marcelle **SORRE** le 30 janvier 2024; Jeannine, Pierrette, Marie **BRESSON** née **KEMPF** le 01 février 2024; Claude, Paul, Isidore **BATEL** le 10 février 2024; Gilles, Serge **CHEVILLOT** le 13 février 2024; Jacqueline, Elisabeth **BELVAL** née **CRAUSAZ** le 04 mars 2024; Daniel, Louis **COLAS** le 09 mars 2024; Jacques, Emile, Ernest **VIÉ** le 10 mars 2024; Christine, Marie-Anne **SAÏDI** le 22 mars 2024; Raymonde, Marie **COMOLLI** née **JOURD'HEUILLE** le 29 mars 2024

La Municipalité présente ses voeux de bonheur aux heureux mariés

ILS SE SONT MARIÉS

Maxime, Didier, Gwenaél **ROUDAUT** et Pauline, Annick, Aline **VILLARD** le 16 mars 2024
Bruno, François, André **BLANCHET** et Laurence, Fanny, Micheline **VANNIER** le 16 mars 2024

Accueil Mairie

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
8h-12h et 13h15-17h
samedi : 9h-12h
Fermeture au public le mardi
Tél : 01 64 49 53 33
Mail : mairie@ville-montlhery.fr
Mairie de Montlhéry
1, rue Blanche de Castille
BP 70204 - 91310 Montlhéry

Services de garde

Médecin (soirs et week-end)
Tél : 01 69 13 91 91
Pharmacie
(dimanches et jours fériés)
Après la fermeture, présentez-vous
au commissariat d'Arpajon muni
de l'ordonnance et d'une pièce
d'identité.
Tél : 01 69 26 19 70
Dentiste
(dimanches et jours fériés)
Tél : 01 69 10 00 40

Numéros des urgences

Police secours / Tél : 17
Samu / Tél : 15
Pompiers / Tél : 18
SOS médecins / Tél : 08 26 88 91 91
Centre anti-poison / Tél : 01 40 05 48 48
Urgence pédiatrie / Tél : 01 64 54 30 06
Urgence mains et doigts / Tél : 08 26 30 60 30
Numéro d'urgence européen / Tél : 112
Commissariat d'Arpajon / Tél : 01 69 26 19 70

Vos conseillers en immobilier
de **MONTLHÉRY**



William **CATARINO**
06 13 61 43 56
william.catarino@iadfrance.fr



Isabelle **THIERRY**
06 33 84 92 20
isabelle.thierry@iadfrance.fr

Et si Printemps
rimait avec **changement ?**

Un projet immobilier ?

Contactez-nous !

iad
i ad

Pour en savoir plus sur Iad France, rendez-vous sur iadfrance.fr/mentions-legales.

LE CREDIT D'IMPOT POUR L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

iadfrance.fr

AVIS DE VALEUR OFFERT

Pour en savoir plus sur Iad France,
rendez-vous sur iadfrance.fr/mentions-legales



Tous nos conseillers sont des agents commerciaux indépendants immatriculés au RSAC. EIRL William CATARINO agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC D'Evry sous le n°509979050 sans détention de fonds. EIRL Isabelle THIERRY, agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC D'Evry sous le n°834830572 sans détention de fonds.



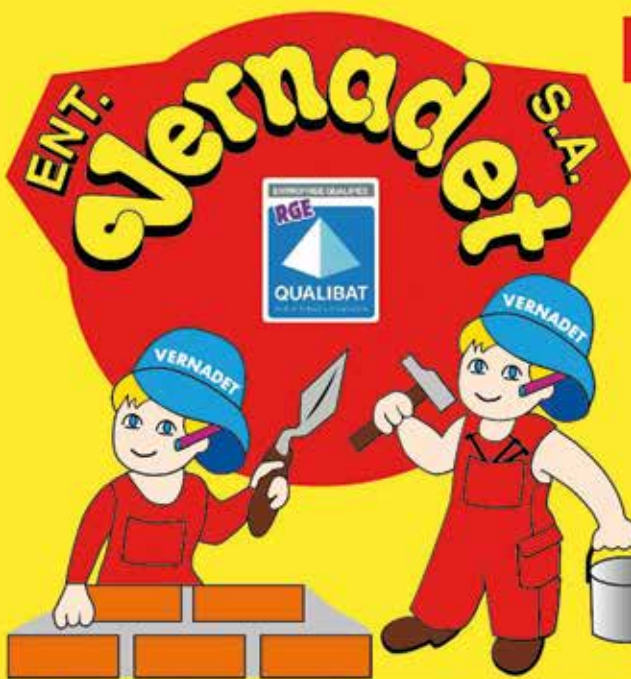
TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

ENSEMBLE, RÉALISONS VOS PROJETS

- Aménagements urbains ■ Équipements collectifs,
- Travaux routiers & particuliers ■ Équipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maise - 91490 MILLY LA FORET
Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



MAÇONNERIE
CÔUVERTURE
CARRELAGE
RAVALEMENT
RÉNOVATION

Exécution rapide
DEVIS GRATUIT
 Plans sur demande
TRAVAIL SOIGNÉ

01.69.01.38.50

104, Rue de la Division Leclerc
 LINAS 91310 MONTLHÉRY **www.vernadet.fr**



FENETRE PORTE VOLET PORTAIL
 PORTE DE GARAGE PERGOLA STORE



COUVERTURE ISOLATION
 GOUTTIERE DEMOUSSAGE VELUX



apf@alliances.group - www.alliances-portes-fenêtres.fr

2 SHOWROOMS :
 MONTLHÉRY 91310 RN20
 VILLEBON SUR YVETTE 91140 INTERMARCHÉ



Votre maison mérite le meilleur...

01 64 48 01 01